Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 11

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vez rajeunir ruches et rucher, en donnant une couche de vernis auquel vous ajouterez du siccatif.

Il est recommandé de protéger les entrées des ruches avec des épines ou du treillis afin de maintenir à distance les effrontées mésanges qui ne manqueraient pas, la disette étant venue, comme la cigale de la fable, d'aller frapper à la porte des ruches pour gober leurs occupantes.

C'est le moment de payer sa cotisation à la section et à la Romande ; ne compliquez pas le travail des caissiers en laissant « revenir » le remboursement impayé. Tout changement d'adresse est à indiquer aux organes de la société ainsi qu'au caissier central.

N'omettez pas, chers débutants, à présent que les soirées s'allongent, de revoir les notes prises au cours de la saison apicole et de vous instruire et vous documenter en lisant les traités d'apiculture qui sont gratuitement à votre disposition à la bibliothèque de la SAR.

Courrendlin, le 17 octobre 1961.

L. Gassmann.

PRATIQUE ET TECHNIQUE APICOLE

Le pillage au rucher

En cet automne où le nectar fait particulièrement défaut, chaque apiculteur a pu se rendre compte que les derniers travaux de mise en hivernage sont rendus très difficiles et ne peuvent s'exécuter normalement que le soir, ou en fin de journée, alors que les abeilles sont déjà presque toutes rentrées. Celui qui ne prend pas cette sage précaution s'aperçoit bientôt que les abeilles deviennent nerveuses, agressives, les piqûres sont plus nombreuses, et, dès la troisième ou quatrième ruche, tout travail sérieux devient absolument impossible. Une grande agitation s'empare bientôt du rucher. Aux trous de vol, ce ne sont que batailles, valses à deux, tourbillons qui se terminent presque toujours au sol.

Il ne faut pas oublier que, lorsque la miellée est terminée et que les abeilles ne trouvent plus à récolter, celles-ci cherchent partout, à défaut de nectar, n'importe quelle matière sucrée. On voit alors, un peu partout, autour des ruches, près des maisons, dans les cuisines, des abeilles (des guêpes aussi) en quête de quelque butin à récolter. Malheur à la cuisinière qui aura laissé ses confitures non couvertes. Au rucher, si par hasard elles trouvent une ruche mal fermée, quelques traces de sirop par terre ou quelque outil, lève-cadres, brosse, bidon emmiellé, alors vite, elles s'empressent,

s'excitent, alertent leurs sœurs et, en quelques instants, c'est une légion de pillardes se ruant à l'assaut. Si, au moment de la visite d'une colonie, l'apiculteur laisse trop longtemps la ruche ouverte, c'est l'attaque en règle, le massacre de centaines d'abeilles. Peu à peu, la bataille s'étend aux ruches voisines, puis à tout le rucher. C'est alors le pillage général.

Il arrive parfois, lorsque la colonie pillée est anormale, orpheline ou bourdonneuse, que ses abeilles se laissent entraîner par le flot des pillardes, participent au transfert des provisions, puis abandonnent leur logis pour se joindre à la colonie pillarde.

Le pillage est toujours dangereux. Il peut désorganiser tout un rucher, détruire des colonies, compromettre un hivernage normal et, si l'apier est situé près des habitations, provoquer des accidents parfois très graves. L'apiculteur se doit de mettre tout en œuvre pour éviter d'amorcer le pillage et, dans ce but, il ne prendra jamais trop de précautions.

Chaque apiculteur observateur a pu remarquer le manège des pillardes devant une ruche, leur vol léger, pattes étendues en arrière, leurs essais presque toujours infructueux de se poser sur la planchette d'envol, de pénétrer à l'intérieur, tout comme l'accueil brutal que leur réservent des gardiennes vigilantes. Il en connaît les conséquences aussi : la ruche pillée dépeuplée, sans provisions, aux cadres rongés et rendus inutilisables, tandis que les pillardes contractant des habitudes de rapine, risquent de s'infecter en pillant des ruches faibles contaminées.

Qu'y a-t-il de plus alarmant, déprimant pour un apiculteur que d'assister impuissant au pillage de l'une de ses colonies ? Que faire, alors que des milliers de pillardes voltigent autour de la ruche assaillie, se ruent vers l'entrée, s'étreignent avec les gardiennes, tournoient sur la planche de vol, puis tombent à terre, incapables souvent de se relever si le dard a touché juste ?

Essayons maintenant d'examiner quelles sont les causes du pillage, quelles précautions sont nécessaires pour l'éviter et les moyens de le combattre.

Causes du pillage

Le pillage est presque toujours le fait d'une imprudence, d'une négligence de l'apiculteur lui-même.

— Une ruche ouverte trop longtemps au milieu du jour (surtout en période de disette ou en automne, alors que les fureteuses sont aux aguets).

— Quelques gouttes de miel ou de sirop répandues par terre ou sur les ruches, un outil, un nourrisseur emmiellés oubliés à proximité des ruches, quelques déchets de rayon, même secs, traînant ici ou là.

— Des nourrisseurs en place, mais contenant encore du sirop au matin ou pendant la journée, cela en cours de nourrissement, des entrées trop largement ouvertes selon la force de la colonie et ne permettant pas aux sentinelles une défense aisée de la ruche.

— Des colonies faibles et anormales, particulièrement des orphelines.

Précautions à prendre

Tous les ouvrages apicoles nous indiquent les précautions à prendre pour éviter l'excitation de nos abeilles par temps de disette. En voici quelques-unes parmi les principales :

— Avoir des bâtiments en parfait état d'entretien, fermant bien, surtout le toit si les nourrisseurs se placent sur le corps de ruche.

— Ne posséder que de fortes colonies ou pour le moins d'une bonne moyenne, pourvues de reines de qualité (les ruches orphelines, faibles ou anormales se laissant plus facilement surprendre par les pillardes et se défendant moins vigoureusement).

— Réduire les entrées dès que la miellée touche à sa fin et surtout pendant les périodes d'extraction et de nourrissement.

— Bien fermer les locaux contenant du matériel apicole, le local d'extraction surtout, et ne rien laisser traîner qui sente le miel.

— Après la miellée, n'ouvrir les ruches pour les visiter que le soir, le moins souvent et le moins longtemps possible.

— Ne visiter que quelques ruches à la fois et arrêter l'opération dès qu'il y a tentative de pillage ; ne reprendre le travail que le lendemain, alors que la fraîcheur de la nuit aura calmé l'effervescence inévitable à cette saison.

— Ne replacer les rayons de hausse extraits que l'on donne à lécher qu'à la nuit tombante et après les avoir aspergés d'eau fraîche.

Moyens de combattre le pillage

Dès que l'on aperçoit une activité anormale au trou de vol de l'une des colonies, dès que l'on voit des ouvrières se battant sur la planchette d'envol, il y a lieu d'intervenir au plus tôt. Après avoir réduit l'entrée de la ruche pillée au passage de deux abeilles, la première préoccupation doit être de découvrir la ruche pillarde.

Pour cela, on répandra un peu de farine (la poudre de talc va aussi) devant l'entrée de la ruche pillée et on surveillera les trous de vol des autres colonies. Si la pillarde est du rucher, on verra bientôt arriver devant l'un d'eux quelques abeilles très lourdement chargées et enfarinées. C'est la pillarde. Son trou de vol sera aussi réduit au maximum afin de diminuer le trafic de ses voleuses. Les allées et venues entre les deux colonies deviendront peu à peu moins nombreuses, mais le calme complet ne reviendra que lorsque des mesures plus sévères auront été prises.

Si le pillage en était à son début et que la ruche assaillie se défende bien, on peut placer, à plat, sur deux cales de huit à dix millimètres de hauteur, collée au trou de vol, une plaque de verre d'une douzaine de centimètres de longueur sur cinq de largeur. Les pillardes chercheront l'entrée et essayeront de pénétrer dans la ruche par-dessus le verre et, n'y parvenant pas, se lasseront et abandonneront la partie. Les pillardes n'osent généralement pas se glisser sous la plaque de verre et celles qui s'y risquent sont presque toujours cueillies avant d'avoir pu pénétrer dans la ruche.

Un autre moyen consiste à jeter devant le trou de vol de la ruche pillée une poignée d'herbe ou de paille mouillées permettant cependant le passage des abeilles. On peut aussi badigeonner le tour de l'entrée ou arroser l'herbe avec quelques gouttes d'acide phénique ou d'alcali ; très souvent les pillardes reculent devant l'odeur.

Mais si ces dernières sont tenaces et n'abandonnent pas leur mise à sac, il faut user d'un moyen plus radical. Le commerce offre quelques appareils, genre chasse-abeilles, garantissant un succès complet, mais la pratique nous a appris, à plusieurs reprises, que le déplacement de la ruche pillée est encore le moyen le plus sûr et aussi le plus simple. Les traités d'apiculture recommandent d'interchanger les ruches, c'est-à-dire de mettre la ruche pillarde à la place de la ruche pillée et vice versa. Plusieurs tentatives de ce procédé ayant été infructueuses, le pillage continuant, voici comment nous procédons actuellement. Le soir, alors que le calme complet est rétabli au rucher, que plus une abeille ne vole, nous déplaçons légèrement de côté la ruche pillarde de manière à pouvoir loger la ruche pillée à son côté. Une chicane placée devant son trou de vol indiquera aux abeilles qu'il y a lieu de se repérer à nouveau. Une ruchette contenant un vieux rayon vide prend la place laissée vide et recueillera dès le lendemain et pendant deux ou trois jours les butineuses de la pillée qui retournent à l'ancien emplacement. Chaque soir, les butineuses réfugiées dans la ruchette sont rendues à leur ruche. Il n'y en a généralement plus dès le troisième jour, tout le monde ayant repéré le nouvel emplacement. Jamais le pillage n'a continué ou repris après ce déménagement.

Certains traités recommandent l'interversion des reines. Nous nous sommes toujours demandé comment il fallait s'y prendre pour rechercher ces deux reines dans l'effervescence générale, puis par quel procédé il fallait les faire accepter à leur nouvelle colonie ? Il faut, nous semble-t-il, être magicien pour obtenir un résultat en procédant de la sorte !... *M. Soavi.*

ECHOS DE PARTOUT

L'apiculture en Union soviétique

Avant la première guerre mondiale on pouvait admettre qu'il y avait à peu près 5 millions de colonies d'abeilles en Russie, un million environ étaient logées en ruches à cadres mobiles. La récolte moyenne était évaluée à 5 kg de miel par colonie. L'apiculture eut beaucoup à souffrir de la guerre. Le gouvernement soviétique, peu après son établissement, prit un décret sur la « protection de l'agriculture », ce qui eut pour effet de faire remonter le cheptel apicole et permettre de décompter environ 10 millions de colonies en 1940.

La deuxième guerre mondiale réduisit de plus de moitié le nombre des colonies mais, par suite des mesures prises, on comptait à nouveau 9 millions de colonies en 1958.

Environ la moitié des colonies appartient aux fermes collectives ou aux fermes d'Etat, le reste est la propriété de paysans et d'ouvriers. Le rucher d'une ferme collective compte en moyenne 80 colonies, mais il y a des fermes avec 2000 ou 3000 ruches. Les meilleures colonies, selon les régions, donnent de 50 à 100 kg de miel par année.

Les variétés d'abeilles les plus répandues sont l'abeille d'Europe centrale et l'abeille caucasienne. Parmi les abeilles d'Europe centrale, on distingue les abeilles des forêts et les abeilles des steppes. On subdivise les caucasiennes en caucasiennes du nord, caucasiennes des montagnes et arméniennes.

Le meilleur résultat est obtenu en croisant les grises des montagnes du Caucase avec les meilleures variétés d'Europe centrale. Les reines du Caucase, fécondées par des mâles de Russie centrale, donnent régulièrement 25 à 30 % plus de miel que les colonies dont proviennent les mâles.

Partiot - Gazette Apicole.